

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2009

Le vingt neuf octobre deux mil neuf à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cenves, s'est réuni sur convocation de Monsieur GUILLAUMIN Marcel, Maire.

Etaient présents : M. GUILLAUMIN Marcel, Mmes DENUELLE Annie, JOSEPH Nicole, MM Gérard LAROCLETTE, Philippe JAMBON, Thierry SANTENARD et Alain TOBIEN

Excusés : Gérard MONNET, Claude DEVILLARD, Christian JAMBON,

Secrétaire de séance : Mme Nicole JOSEPH

## **Informations de Mr le Maire**

- NED : le rapport a été reçu. Mais nous sommes toujours insatisfaits de la production d'eau chaude. Nous allons les rappeler pour voir comment régler ce dysfonctionnement.
- Voirie : la corvée d'enrobé s'est bien déroulée
- SG BOIS : l'entreprise nous a recontactés le problème a été réglé
- Cession de parcelle aux Haires : il est nécessaire de rectifier le dernier compte rendu suite à une erreur matérielle, il fallait noter « parcelle AN 62 » et non AN 62 et AN 64
- Le contrôle des installations de protection contre la foudre aura lieu le 9 novembre
- Plan Climat Energie : 1 représentant est désigné, il s'agit de Mr Alain Tobien
- Déchetterie : Nous avons répondu à Mr Maya pour sa proposition de convention avec le SIRTOM de la Petite Grosne. Nous sommes en attente de la décision de la CCHB compétente en la matière.
- Les Jonnets : une rencontre a eu lieu avec les propriétaires et des travaux seront réalisés en 2010
- Salle des fêtes : l'ancien frigo a été enlevé

Le compte rendu de la réunion du 15 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

## **Amendes de police**

Nous avons reçu 3 devis qui ont été examinés. L'entreprise HBTP avec un devis de 10 691 euros HT a été retenue. Les travaux commenceront mi novembre. Suite à un courrier du Président du Conseil Général en date du 1<sup>er</sup> octobre, Mr le Maire précise que le montant exact de la subvention allouée est de 6 181 € (et non pas 6 316 € comme cela nous avait été notifié le 10 août dernier).

## **Point sur les enquêtes publiques**

Personne pour l'instant ne s'est présenté en mairie, aucune remarque n'a été notée.

## **Plan pluriannuel :**

- Décision modificative : Monsieur le Maire rappelle que lors de la commission des finances, il a été décidé d'inscrire la somme de 95 680 € TTC au lieu de 88 043 € TTC au budget 2009.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide en section de fonctionnement et d'investissement du budget général la décision modificative suivante :

Compte 022 : Dépenses imprévues Fonctionnement	- 7 637 €
Compte 023 : Virement à la section Investissement	+ 7 637 €

Compte 021 : Virement de la section Fonctionnement	+ 7 637 €
Compte 2313 610 : Immobilisation en cours	+ 7 637 €

Les travaux de l'opération gîte ont commencé, ainsi que ceux du bâtiment communal.

- Point sur l'opération Dargaud : le plan de financement avec le Conseil Général est confirmé et nous espérons une DGE et une participation du FISAC, mais rien n'est encore assuré. Des demandes seront faites au Pays Beaujolais ou à la Région. La chambre de commerce et d'industrie va être consultée également pour une aide technique. Les travaux devraient commencer au dernier trimestre 2010, pour qu'au plus tard, au printemps 2011, le restaurant puisse reprendre son activité.

Concernant l'acquisition de l'hôtel restaurant, plusieurs estimations ont été demandées. Le conseil doit réfléchir à ces montants pour pouvoir décider du prix lors du prochain conseil et faire une proposition à Mme Dargaud. Des devis de métrage (plans et prévisions de cahiers des charges) ont été demandés à des bureaux d'étude, ainsi qu'à des architectes ; à ce jour 3 nous sont parvenus. Un choix sera fait lors du prochain Conseil.

### **Plan Particulier de Mise en Sûreté pour l'école**

Marie-Christine Termine, directrice de l'école, nous demande de bien vouloir lui apporter un soutien pour la réalisation du plan de mise en sûreté de l'école demandé par l'Académie de Lyon. Le Conseil après en avoir discuté demande que la directrice commence à élaborer ce plan et nous lui apporterons les réponses nécessaires au moment où elle en aura besoin.

### **Présentation du rapport 2008 du Syndicat des eaux de la Petite Grosne**

Monsieur Guillaumin présente le rapport qui est bon, le seul point faible concerne le taux un peu élevé de manganèse.

### **Devis informatiques**

3 devis ont été demandés pour l'achat d'un ordinateur portable. Thierry Santenard présente ces devis. Celui de Magnus est le moins élevé, mais ne comporte pas les mêmes garanties que celui de la société ASAP. Une demande de prix sera donc faite à Magnus pour cela. Si le montant est plus élevé avec la garantie, c'est le devis de ASAP, techniquement plus intéressant qui sera retenu.

### **Présentation du film sur les gîtes pour le site Internet**

Suite à la commande passée à Mlle Perdrix, étudiante aux Beaux Arts pour la réalisation d'un film sur les gîtes communaux (pour le site Internet de la commune) Mr le Maire propose de visionner sa réalisation avant l'insertion sur le site. Le Conseil après avoir visionné le film est satisfait et accepte son insertion sur le site Internet. Celle-ci sera effective courant novembre.

### **Assainissement : micros stations**

Le dossier est en projet pour la salle des fêtes et l'immeuble communal, ainsi que l'école. Une présentation de devis est faite par Philippe Jambon pour des micro stations et les travaux d'installation nécessaires. Des incohérences concernant l'évaluation du nombre d'équivalent habitant, permettant d'estimer la capacité des cuves sont constatées. Des modifications seront demandées. La question se pose également pour réaliser ces travaux en deux temps et de commencer une première tranche avec l'installation d'une micro station à l'école. Le sujet sera de nouveau à l'ordre du jour du prochain Conseil.

### **Cimetière : rétrocessions de concessions**

Suite aux demandes de Mmes Bonin, Fougerat, et Vincent et à celle des Sœurs de Saint Joseph, concernant la reprise de concessions, il convient de délibérer pour accepter ces demandes à titre gratuit et pour autoriser le Maire à signer les actes de rétrocessions. Le Conseil après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la reprise de ces concessions.

Les travaux de rénovation et d'aménagement du cimetière commenceront après la Toussaint. Le monument funéraire menaçant d'effondrement et en état d'abandon sera démonté.

### **Lettre d'un habitant des Molliers**

Une saignée avait été refaite pour remédier au problème de ravinement d'eau dans le haut du hameau, mais suite au passage de débardeurs celle-ci a été endommagée et devra être refaite. Le Conseil s'engage à ce qu'elle soit réalisée au plus vite.

## **Lettre d'un habitant de Vers le Bois**

Monsieur Guillaumin donne lecture d'une lettre d'un habitant de Vers le Bois qui fait une demande pour l'achat d'un chemin communal qui longe sa propriété. Le conseil donne un avis favorable à sa demande, un courrier lui sera fait précisant que les frais de notaires, de géomètres et d'enquête publique seront à sa charge. Le montant de la cession est établi à 600 euros pour la totalité de la parcelle.

## **Lettre d'un habitant de Vieux Château**

Mr Guillaumin donne lecture d'un courrier nous signalant des dégâts au pont de Vieux-Château. Philippe Jambon s'est rendu sur place et a constaté ces dommages. Ils ne sont pas trop importants et pourront être pris en charge rapidement par la commune.

## **Nettoyage des toits des gîtes**

Mr Philippe Jambon doit monter sur les toits pour faire le point de leur état et décider s'il est nécessaire de prévoir un démoussage.

## **Point sur les commissions**

- Commission Info Communication : le travail sur le bulletin se poursuit et les recherches de sponsors sont en cours pour essayer de faire une impression en couleur. Nous sommes toujours en attente des textes des associations communales.
- Commission vie associative : toutes les associations étaient représentées, chacune a fait son bilan et a présenté le calendrier des manifestations à venir. Le bilan de la fête du fromage réunissant 3 associations est mitigé et sans doute que celle-ci ne se refera plus sous cette forme dans les années à venir. Monsieur le Maire précise que la mise à disposition à titre gratuit des locaux municipaux aux associations communales doit avoir une justification.
- Commission financière : situation plutôt bonne avec un déroulement du budget tout à fait normal

## **Convention ATESAT 2010**

L'Etat, par l'intermédiaire d'une convention avec la DDE, apporte une aide technique aux communes rurales pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Monsieur le Maire explique qu'il convient de délibérer pour approuver cette convention et l'autoriser à la signer. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'approuver cette convention avec les missions qui y figurent et autorise le Maire à la compléter et à la signer.

## **Questions diverses**

**Rapport d'activités du SYDER** : le rapport est mis à disposition du conseil pour lecture

**Recensement agricole** : le recensement a commencé sur la commune

**CAE** : l'état relance les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi avec une nouvelle mesure prise en charge à 90% : « le CAE passerelle » qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Le Conseil décide de réfléchir à cette possibilité, de recenser les jeunes de la commune qui pourraient être concernés et propose de mettre cette question à l'ordre du jour du prochain conseil.

**Fermeture de la déchetterie**: la CCHB nous signale que la déchetterie sera fermée en fin d'année les samedis 26 décembre 2009 et 2 janvier 2010.

**Randonnée le 8 novembre** : la population est informée du passage sur notre commune d'une randonnée VTT et pédestre, dimanche 8 novembre toute la journée

**Sel de déneigement** : il reste 55 sacs en stock. Suite à une proposition de prix, de la Coopérative Agricole « Bresse Veyle », pour des sacs de 25 kg à 3.86 € HT (la société Quadrimex nous proposant les mêmes sacs au prix de 6.67 HT) une commande sera faite courant novembre à la Coopérative « Bresse Veyle ».

**Assises des territoires ruraux** : Mr Guillaumin annonce la tenue de ces Assises le lundi 16 novembre à 18h à Villefranche sur Saône.

**Mail d'un habitant de la commune** : Mr le Maire donne lecture d'un mail concernant l'éclairage public sur la commune, mais vue l'heure tardive, cette question sera remise à l'ordre du jour du prochain conseil.

Fin de la réunion à 01h35